

Rencontre consacrée à l'état d'avancement du projet « Aigle » proposé par le pôle de compétitivité ASTech

Vendredi 8 avril 2011 – Musée de l'air et de l'espace du Bourget

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

5 IV 11

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un vrai plaisir de représenter le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et son président Claude Bartolone, pour l'ouverture de cette matinée d'échanges consacrée à l'état d'avancement du projet « Aigle », initié dès la fin de l'année 2008 par le pôle ASTech.

Comme vous le savez, l'Assemblée départementale vient d'être partiellement renouvelée lors des récentes élections cantonales et un nouvel exécutif a été mis en place il y a tout juste une semaine. Cette rencontre est donc la toute première à laquelle je participe en tant que vice-président du Conseil général en charge de l'aménagement, du développement économique et métropolitain. Si j'ai souhaité être parmi vous quelques instants, malgré un agenda qui n'avait pu anticiper cette initiative, c'est pour réaffirmer devant vous toute l'attention que la collectivité départementale, son président et moi-même portons à la concrétisation de ce projet ambitieux. Nous le voyons comme une véritable opportunité, tant pour le secteur aéronautique et spatial français, que pour l'Île-de-France et plus particulièrement pour la Seine-Saint-Denis.

Sur le plan économique, la création d'un technocentre aérospatial de dimension internationale présente un intérêt majeur. Elle devrait permettre de renforcer les capacités de recherche et de développement d'une filière stratégique pour notre pays, tout en contribuant à la structuration de ce secteur d'activité d'excellence, particulièrement porteur d'ambitions pour l'avenir.

La réalisation d'un tel projet sur le site de l'aéroport du Bourget serait aussi de nature à favoriser et encourager le renouvellement urbain et industriel, dont a tant besoin cette partie du territoire et le département tout entier. La Seine-Saint-Denis ne saurait aujourd'hui se priver, sait désormais ne plus se priver, d'initiatives aussi structurantes, qui permettent à son territoire de gagner en dynamisme et de retrouver une attractivité forte. Elle ne veut plus se passer de projets qui offrent de nouvelles perspectives d'emplois et de formations à ses habitants, qui sont toujours les premiers touchés par les conséquences de la crise économique.

Le projet « Aigle » se situe donc résolument à la croisée d'une multitude d'intérêts, d'enjeux et de besoins. Il s'inscrit également dans une histoire : celle que la Seine-Saint-Denis entretient de longue date avec l'aéronautique française.

Voilà pourquoi le Conseil général a décidé de s'engager très en amont aux côtés d'ASTech, pour contribuer à l'émergence d'une réflexion d'envergure autour de cette initiative. Cet engagement s'est notamment traduit par le financement d'une partie de l'étude exploratoire, dont l'objectif était d'apprécier la pertinence et le bien-fondé du projet.

La dynamique partenariale très forte qui s'est mise en place, l'implication dont ont su faire preuve les industriels, les institutionnels, les acteurs de l'enseignement et de la recherche

tout au long de la démarche, sont ensuite venues l'alimenter, l'ont fait vivre et lui ont donné corps.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis la première rencontre organisée, ici même, avec l'ensemble des partenaires concernés. Force et de constater que la dynamique impulsée alors n'a pas faibli. Nous disposons désormais, en plus, d'un contexte qui nous est relativement favorable et qui augure le meilleur pour la suite. Je pense notamment au labex (laboratoire d'excellence) porté par l'université Paris XIII en partenariat avec EADS IW, qui a été retenu par l'Etat dans le cadre des appels à projets du « grand emprunt ». Mais je pense aussi, bien sûr, à l'officialisation, le 30 mars dernier, de l'implantation d'Eurocopter sur le site de Dugny/Bonneuil. Il s'agit là d'une annonce qui -je le pense- nous a tous réjouis ici. Nous nous étions fortement mobilisés pour surmonter les derniers obstacles à la concrétisation de cette opération, qui vient donner d'autant plus de force à l'initiative que nous défendons et que portons collectivement.

Le Département, vous le savez, demeurera attentif à la reconversion du site de La Courneuve, pour que ce transfert d'activité puisse s'accompagner d'une opération d'aménagement ambitieuse, construite dans la concertation.

En tout état de cause, la présence d'un vrai projet industriel, intégrant une importante dimension de recherche et de développement, va constituer un premier pilier indispensable à la création d'un *cluster* de l'aérien autour du Bourget. Il nous faut désormais veiller à l'implantation et à l'implication de centres de formation et de recherche, capables de répondre à un double enjeu : un enjeu pour l'industrie elle-même bien sûr, en termes de réponse à ses besoins de main d'œuvre qualifiée. Un enjeu pour les jeunes de notre territoire aussi, qui doivent pouvoir accéder aux emplois qui découleront de cette dynamique économique.

Voilà ce que nous devons réussir ensemble avec le projet « Aigle ». Les bonnes volontés sont là. La motivation reste intacte et les synergies de proximité nécessaires à la bonne marche du projet se mettent peu à peu en place. J'invite bien évidemment tous ceux qui souhaiteraient apporter de nouvelles contributions à cette initiative, à venir nous rejoindre dans cette aventure.

Pour conclure, je voudrais saluer la qualité du travail qui a été accompli au cours de ces derniers mois par le pôle de compétitivité ASTech, sur ce dossier, mais aussi pour l'ensemble des actions qu'il conduit dans ce département, pour lesquelles il peut compter sur le soutien du Conseil général de la Seine-Saint-Denis.